|  |
| --- |
| **Publié le : 2012-04-11** |

|  |
| --- |
| SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES ET ENERGIE |

**29 MARS 2012. - Arrêté royal renouvelant le mandat d'un vice-président du Conseil d'Enquête économique pour Etrangers**

ALBERT II, Roi des Belges,  
A tous, présents et à venir, Salut.  
Vu la loi du 19 février 1965, relative à l'exercice, par les étrangers, des activités professionnelles indépendantes, les articles 8 et 9, modifiés par la loi du 28 juin 1984;  
Sur la proposition de la Ministre des Classes moyennes, des P.M.E., des Indépendants et de l'Agriculture,  
Nous avons arrêté et arrêtons :  
Article 1er. Le mandat de vice-président du Conseil d'Enquête économique pour Etrangers de Mme C. ETIENNE, conseiller honoraire à la cour du travail de Liège, est renouvelé pour un terme de six ans.  
Art. 2. Le Ministre qui a les Classes moyennes dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.  
Donné à Bruxelles, le 29 mars 2012.  
ALBERT  
Par le Roi :  
La Ministre des Classes moyennes, des P.M.E., des Indépendants et de l'Agriculture,  
Mme S. LARUELLE